

COMMISSION PERMANENTE DU 27 AVRIL 2026

Emploi, santé, territoires : le Département de l'Allier poursuit son l'action

À l'occasion de sa commission permanente du 27 avril 2026, le Département de l'Allier confirme une ligne claire : agir concrètement pour améliorer le quotidien des habitants et renforcer l'attractivité du territoire. Les 41 rapports examinés traduisent cet engagement, du soutien aux communes à l'accès aux soins, en passant par le retour à l'emploi et le développement touristique.

INSERTION : remettre l'emploi au cœur des priorités

Près d'1 million d'euros pour des parcours concrets vers l'emploi

Le Conseil départemental renforce son action en faveur de l'insertion avec une stratégie offensive : **faciliter l'accès direct à l'emploi** et proposer des **solutions adaptées aux publics les plus éloignés**.

- Jusqu'à **180 recrutements** via le Contrat d'Inclusion dans l'Emploi Départemental (CIED), un dispositif 100 % financé pour inciter les entreprises locales à embaucher.
- **Plus de 220 postes en chantiers d'insertion**, pour une reprise d'activité progressive et un accompagnement socio-professionnel renforcé.

Aller vers les publics : une nouvelle méthode qui fonctionne

Fort du succès de **l'expérimentation** menée en 2025 sur le bassin de **Vichy (62,5 % de sorties positives)**, le Département accompagne l'IFI03 à hauteur de **20 000 euros** pour déployer un **dispositif inédit** à l'échelle de tout le territoire : le Dispositif d'Accompagnement Itinérant Vers l'Emploi.

Son ambition : aller au plus près des bénéficiaires, notamment en milieu rural, et lever les freins à la mobilité au travers de différents dispositifs :

- Accompagnement individualisé
- Ateliers pratiques et immersions en entreprise
- Déplacements facilités grâce à un minibus
- Parcours souples, adaptés à chaque situation

Une ambition claire : ne laisser personne au bord du chemin et faire de l'insertion un véritable tremplin vers l'emploi durable.

TERRITOIRES : investir pour des communes plus fortes et plus attractives

Près de 590 000 euros pour soutenir les projets locaux

Le Département confirme son rôle de premier partenaire des collectivités avec **589 559 euros mobilisés pour 7 communes**, afin de maintenir des services de proximité et renforcer l'attractivité locale.

Pour aller plus loin ...

335 990 € pour le réaménagement du quartier de la Verrerie à Montluçon (Pacte départemental)
127 428 € pour sécuriser la RD 906 E à Vichy (Piétons et cyclistes)
69 838 € pour la restauration des toitures de l'église Sainte-Catherine à Liernolles
28 000 € pour la réfection des voiries à Saint-Germain-des-Fossés

TOURISME : miser sur l'attractivité et l'expérience

De nouveaux hébergements touristiques pour dynamiser le territoire

Le Département poursuit son engagement en faveur du tourisme avec près de **40 000 euros** investis pour la création de nouveaux gîtes afin de renforcer l'offre touristique et attirer de nouveaux visiteurs.

Pour aller plus loin ...

37 800 € pour la création de 2 gîtes et d'un espace SPA à Saint-Priest d'Andelot

1 686 € pour un parcours de découverte sur les dinosaures en complément du gîte existant à Vallon-en-Sully

SANTÉ et SÉCURITÉ : garantir l'accès aux soins partout et pour tous

Attirer des professionnels et sécuriser les établissements

Face aux tensions médicales, le Département agit pour améliorer l'accès aux soins et soutenir les structures accueillant les publics les plus fragiles. **335 000 euros pour** que chacun accède à des soins de qualité, partout dans l'Allier.

Pour aller plus loin...

300 000 € pour sécuriser l'EHPAD « Roger Besson » à Saint-Gérard-le-Puy (désenfumage)

15 000 € pour l'installation d'un masseur-kinésithérapeute à Montluçon

10 000 € pour l'installation d'un médecin spécialisé en chirurgie vasculaire - angiologie à Moulins.

10 000 € pour l'installation d'un médecin spécialisé en néphrologie à Vichy.

Une action publique concrète, au plus près des habitants

À travers ces décisions, le Département de l'Allier confirme sa volonté d'apporter des réponses immédiates et concrètes aux enjeux du territoire.

Emploi, santé, cadre de vie : autant de priorités sur lesquelles la collectivité agit avec détermination pour améliorer durablement le quotidien des habitants.